



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **TRAVAILLEURS HANDICAPES en Ile de France : une remise en cause du droit à la formation**

#### **250 travailleurs handicapés ne vont pas accéder à une formation qui leur est due car l'Etat refuse de les rémunérer !**

Développer de nouvelles compétences et changer de métier lorsqu'un problème de santé ne permet plus d'exercer celui que l'on maîtrise est une obligation si l'on veut poursuivre sa carrière professionnelle.

A cette fin, les établissements de Rééducation Professionnelle accueillent les personnes reconnues Travailleur Handicapés par les MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et offrent une palette de cursus formatifs renforcés par un accompagnement médico-psycho-social.

#### **Cela représente pour l'Ile de France 19 établissements et 2500 places.**

Aujourd'hui, la DRTEFP (Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) d'Ile de France en charge de gérer l'enveloppe rémunération stagiaires relevant de l'État, demande aux établissements de ne pas accueillir tous les bénéficiaires d'une décision MDPH, même si des places disponibles existent dans l'établissement, **car la « rémunération pendant le parcours de formation ne peut pas être assurée »**.

Pour des Adultes souvent en charge de famille, ces conditions remettent en cause le droit des personnes handicapées et de facto l'accès au dispositif de reclassement professionnel est rendu impossible.

#### **Situation ubuesque et aberration économique** où, d'un côté l'Assurance Maladie finance un dispositif à la hauteur des agréments préfectoraux, et de l'autre la DRTEFP Ile de France demande de ne pas accueillir les personnes handicapées **même si des places sont disponibles.**

A un moment où le politique souhaite réhabiliter la valeur travail, où le contexte économique impose une gestion rigoureuse des dépenses, et à l'heure de la préparation de la **Conférence nationale du handicap qui se tiendra le 10 juin 2008**, il est urgent d'interpeller nos politiques afin de mettre fin à cette situation aberrante et illégitime !

**FAGERH\* Ile de France**

**\* Fédération des Associations Gestionnaires et des Etablissements de  
Réadaptation pour personnes en situations de Handicap**

Contacts presse : [fagerh@wanadoo.fr](mailto:fagerh@wanadoo.fr)  
Tel 06 20 37 59 03